LILIENBERG®

STIFTUNG LILIENBERG UNTERNEHMERFORUM

Conditions *générales*

Valables pour tous les contrats et accords en lien avec des séjours.

ERMATINGEN · THURGOVIE · LAC DE CONSTANCE

JURIDIQUE

Conditions générales (CG)

1 Champ d'application

Les présentes conditions générales (CG) s'appliquent à tous les contrats et accords en lien avec la location de salles de conférence, de banquet et d'événements ainsi que de chambres d'hôtel au LILIENBERG, de même qu'à toutes les prestations y afférentes telles que la restauration et l'hébergement.

2 Réservation de chambres d'hôtel

Une réservation n'est considérée comme définitive que lorsque LILIENBERG a délivré une confirmation de commande ou de réservation.

Les délais d'option sont contraignants pour les deux parties contractantes. À l'expiration du délai d'option, LILIENBERG peut disposer automatiquement des locaux et/ou chambres d'hôtel réservés.

3 Prix

Tous les prix s'entendent en francs suisses (CHF), TVA légale incluse.

4 Hôtel

4.1 Arrivée et départ

L'arrivée (check-in) le jour d'arrivée est possible à partir de 14h00. Le départ (check-out) le jour du départ doit avoir lieu jusqu'à 11h00 au plus tard.

4.2 Disponibilité

Si, pour quelque raison que ce soit, LILIENBERG ne peut mettre à disposition toutes les chambres convenues, nous nous chargeons d'organiser un hébergement d'une qualité au moins équivalente. Les frais de transport ou d'hébergement dépassant le prix contractuel qui en résultent sont pris en charge par LILIENBERG.

5 Places de parc

50 places de parc dans le parking souterrain et 150 places de parc au Lilienberg Zentrum sont mises à disposition gratuitement. Une réservation des places de parc n'est pas possible.

6 Conditions d'annulation / résiliation / annulation

6.1 Pour les voyageurs individuels

Les annulations effectuées jusqu'à 48 heures avant le jour d'arrivée sont gratuites. En cas d'annulation ultérieure, LILIENBERG facture 100 pour cent du séjour réservé. Les annulations doivent être faites par écrit.

Au lieu d'une annulation, les prestations réservées peuvent être utilisées par une personne de remplacement envoyée par le client.

6.2 Résiliation par LILIENBERG

LILIENBERG est en droit de se retirer du contrat sans indemnité pour un motif important. Cela s'applique notamment :

- en cas de circonstances imprévisibles, extraordinaires et non fautives, ainsi qu'en cas de force majeure ;
- lorsque l'exécution de la prestation par LILIENBERG s'en trouve rendue impossible ou déraisonnable ;
- lorsque des informations fausses ou sciemment incomplètes sont fournies sur le contenu ou le déroulement de la manifestation ;
- s'il existe des raisons fondées de penser que la manifestation ou l'arrangement compromet le bon déroulement de l'exploitation, la sécurité ou la réputation de LILIENBERG ;
- en cas de sous-location ou de relocation non autorisée ;
- si LILIENBERG a connaissance du fait que la situation financière du partenaire contractuel est insuffisante, mettant ainsi en péril les créances de paiement.

7 Conditions de paiement

Sauf paiement anticipé, le règlement des chambres d'hôtel s'effectue sur place. Outre le paiement en espèces, nous acceptons les moyens de paiement suivants : Twint, Maestro, PostFinance Card, VPay, ainsi que American Express, Diners et Mastercard.

8 Responsabilité

L'organisateur est responsable envers LILIENBERG de tous les dommages et pertes causés par lui-même ou par ses auxiliaires, participants et hôtes.

L'assurance de la manifestation et/ou du matériel apporté incombe à l'organisateur. LILIENBERG peut exiger une preuve de cette assurance.

LILIENBERG est responsable envers l'organisateur en cas de dommage contractuel intentionnel ou dû à une négligence grave. La preuve de la faute incombe à l'organisateur. La responsabilité pour les dommages causés par négligence légère ou moyenne, ainsi que la responsabilité sans faute, sont exclues.

LILIENBERG décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage causé au matériel apporté par l'organisateur, les participants, les intervenants ou des tiers. Sont exceptés les matériels expressément confiés à une personne autorisée de LILIENBERG.

En cas de disparition ou de dommage de véhicules stationnés, garés ou manœuvrant sur le site du LILIENBERG, ainsi que de leur contenu, LILIENBERG décline toute responsabilité, sauf en cas de négligence grave imputable à LILIENBERG.

9 Dispositions finales

Les modifications du contrat et des présentes conditions générales requièrent la forme écrite.

Le droit suisse est applicable. Le for juridique est Ermatingen, Suisse.

Ermatingen, le 16 juillet 2026